



Reprise de bail comment faire?

Par **Soraya44150**, le **02/06/2019 à 04:30**

Bonjour,

Mon conjoint seul titulaire du contrat de bail à quitter le logement que nous occupons et ce depuis plus de trois je me retrouve seul a assumé les paiement des loyers, souhaitant me nuire il refuse de faire une reprise de bail en ma faveur sachant que j'ai à charge ma fille issus d'une précédente union je n'ai malheureusement ni les moyen financier, ni garant afin de pouvoir louer un nouveaux logement j'ai peur de me retrouvée à la rue comment faire? Aviser la propriétaire? Puis je obtenir une reprise de bail? Cela dépend t'il de son bon vouloir? Merci pour les réponses que vous pourriez m'apportez. Cordialement

Par **janus2fr**, le **02/06/2019 à 08:29**

Bonjour,

Vous parlez de conjoint, ce terme sous-entend que vous êtes mariés, mais est-ce bien le cas ?